

COMPÉTITIONS REGIONALES SENIORS REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022 AU HAILLAN

PAGE 1/3

P.V. n° 6

Présidence : M. BOESSO.

Présents : MM. REPENTIN – SICOT – SUAREZ.

Excusés : MM. AUBLANC - BOUDET – CHARBONNIER – GAUTIER – GUIGNARD - SISSAOUI.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD - GERBEAU.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 105 euros.

COUPE DE FRANCE

680 engagés (dont Girondins de Bordeaux Niort et Pau F.C. en L2)

28/08/2022	1er Tour	-----}	284	matches avec	568	clubs	+		entrants		568 : 12 R2 + 556 R3 à D6
04/09/2022	2ème Tour	-----}	189	matches avec	284	vainqueurs	+	94	entrants	F	94 : 38 R1 + 56 R2 (sur 68)
11/09/2022	3ème Tour	-----}	100	matches avec	189	vainqueurs	+	11	entrants	E	11 : N3
25/09/2022	4ème Tour	-----}	52	matches avec	100	vainqueurs	+	4	entrants	D	4 : N2
09/10/2022	5ème Tour	-----}	26	matches avec	52	vainqueurs	+	0	entrant	C	
16/10/2022	6ème Tour	-----}	13	matches avec	26	vainqueurs					
			664	matches					677	engagés (hors Bordeaux Niort et Pau)	

entrants D (4) : 4 N2 : Angoulême Charente F.C. - Bergerac Périgord F.C. - Trélassac F.C. - Stade Bordelais

entrants E (11) : 11 N3 : S.O. Châtelleraut - Stade Poitevin F.C. - C.A. Neuville - F.C. Libourne - E.S. Guéroise (ou E.S. La Rochelle)
Les Genêts d'Anglet Football - Aviron Bayonnais - U.S. Lège Cap Ferret - F.C. Portes Entre Deux Mers
U.S. Chauvigny - Stade Montois

entrants F (94) : 38 équipes 1ères de R1 + 56 équipes 1ères de R2

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022 AU HAILLAN

PAGE 2/3

3^{ème} Tour :

Match n° 25068916 – U.S. La Roche l'Abeille / J.A. Isle du 18/09/2022

Cette rencontre en retard s'est déroulée le dimanche 18/09/2022 à 15h00 : victoire de la J.A. Isle.

Match n° 25069451 – F.C.S. Jonzac St-Germain / Limens J.S.A. du 10/09/2022

La Commission a pris note du P.V. de la C.R. de l'Arbitrage du 15/09/2022 qui **a confirmé le résultat acquis sur le terrain et dit le F.C.S. Jonzac St-Germain qualifié pour le tour suivant.**

4^{ème} Tour :

La Commission homologue les résultats des 52 matches de ce tour, **sous réserve de l'homologation des résultats concernant les feuilles de matches non-reçues à ce jour.**

Calendrier du 5^{ème} tour :

26 matches avec les **52** vainqueurs du 4^{ème} tour.

La Commission procède à la constitution de **2** groupes géographiques puis le tirage au sort intégral, au sein de chaque groupe suivant le règlement de la Coupe de France, est effectué en public avec comme animateur M. Nicolas COUTE (LFNA TV) et France Bleu Gironde au pôle de Gestion de la Ligue au Haillan par MM. François GRENET, ancien joueur professionnel du F.C. Girondins de Bordeaux notamment, et de M. Said ENNJIMI, Président de la LFNA, sous le contrôle de M. Jean BOESSO (membre de la C.R. Seniors) avec la présence des clubs suivants :

- F.C. Libourne – E.S. Boulazac – A.S. Merpins - F.C. Ambès – Occitane F.C. – U.S. Lège Cap Ferret – Stade Bordelais – E. Boé Bon Rencontre – F.C. Bassin d'Arcachon – S.A. Mérignacais – U.S. Lormont.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Dimanche 9 octobre 2022 à 15h00** ou le **Samedi 8 octobre 2022 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront **directement** par l'épreuve des **coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par la C.R. d'Arbitrage.

En cas d'absence de délégué officiel, c'est le représentant du club visiteur qui en fera fonction.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022 AU HAILLAN

PAGE 3/3

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfn.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

PORT DES EQUIPEMENTS –

Les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les équipements comportant les mentions « **BETCLIC** » pour les visiteurs ou « **CREDIT AGRICOLE** » pour les recevants.

ATTENTION !

La règle des REMPLACES-REPLACANTS ne s'applique PLUS (JUSQU'AU DEUXIEME TOUR SEULEMENT).

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec les articles 7.3 du règlement de la Coupe de France et 144 des R.G. de la F.F.F.).

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué au gardien de but remplaçant.

Le nombre de mutés est celui qui régit l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueurs mutés est limité dans les conditions de l'article 160 des R.G. de la F.F.F.

Prochaine réunion : sur convocation.

Présidence,
Jean BOESSO
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 18/10/2022 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.